

doute dans mon esprit que tous les députés appuient fermement l'assurance-maladie et veulent à tout prix la protéger. Quant à moi, je réaffirmerais assurément mon engagement à son égard.

Je dirai, entre parenthèses, qu'il y a eu quelques discussions au sujet de la motion dont nous sommes saisis qui est naturellement une motion d'opposition présentée dans le cadre des subsides et qu'il s'agit par conséquent d'une motion de confiance dans le gouvernement. Naturellement, conformément à une tradition de longue date, les ministériels voteront contre cette motion. Cependant, cela n'a vraiment rien à voir avec l'engagement du gouvernement envers le régime public d'assurance-maladie.

Ce qui est important, c'est que tous les députés, qui représentent toutes les régions du Canada, soient à la Chambre et fassent savoir à leurs électeurs, et en fait à tous les Canadiens, notre ferme engagement envers le système de soins de santé au Canada et le régime d'assurance-maladie. C'est ce qui est important: notre position à ce sujet et non pas la motion en question.

Les Canadiens tiennent probablement à leur système de soins de santé plus qu'à peu près n'importe quoi d'autre au Canada, et à juste titre. Il nous est tous arrivé des aventures lors de nos voyages à l'étranger. Une fois où j'étais aux États-Unis, j'ai été légèrement indisposé et j'ai dû aller voir un médecin local et acheter des médicaments. Cet incident m'a coûté environ 125 \$. Nous ne voulons pas avoir ce genre de situation au Canada. En fait, c'est une raison pour laquelle les Canadiens consacrent tant d'argent, par l'entremise de leur gouvernement, au régime de soins de santé. En Nouvelle-Écosse, l'argent que rapporte la taxe de vente provinciale, qui est à l'heure actuelle de 10 p. 100, sert à financer le régime de soins de santé.

Quand nous nous rendons aux États-Unis ou dans un autre pays et que nous payons la taxe de vente, nous n'en profitons pas nécessairement, et les habitants du pays n'ont pas comme nous accès à un régime public d'assurance-maladie. C'est donc quelque chose d'important pour les Canadiens, et tous les députés devraient prendre la parole pour insister là-dessus aujourd'hui.

En Nouvelle-Écosse, nous avons ce que nous considérons comme un régime de soins de santé incomparable. Cela ne signifie pas pour autant qu'on ne saurait l'améliorer. Cela ne signifie pas non plus que nous n'aimerions pas disposer de certaines installations qui nous man-

### *Les crédits*

quent. Cela ne change rien au fait que nous pouvons nous enorgueillir, non pas seulement du système en général, mais aussi des professionnels de la santé qui oeuvrent à l'intérieur de ce système dans notre province.

À Lunenburg, dans ma circonscription de South Shore, il y a au South Shore Regional Hospital le Fishermen's Memorial qui compte une équipe dévouée de travailleurs. Je tiens à rendre hommage publiquement au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui a accordé son appui et son aide financière à l'aménagement au Fishermen's Memorial Hospital d'une clinique de désintoxication.

Les hôpitaux Queen's County et Shelburne Roseway sont dotés eux aussi d'excellentes installations. Les habitants de la Nouvelle-Écosse en bénéficient, tout comme du dévouement exceptionnel des travailleurs de la santé de notre province.

Les services médicaux dispensés dans les hôpitaux notamment ont besoin de plus que de simples travailleurs de la santé bien formés et bien payés. Ils ont également besoin des bénévoles, ces citoyens ordinaires qui acceptent de consacrer gratuitement une partie de leur temps à travailler dans les hôpitaux en qualité d'auxiliaires, de membres du conseil d'administration ou de participer à des campagnes de souscription. Il s'agit d'une tâche financée à l'aide des deniers publics, c'est incontestable, mais c'est aussi une tâche à laquelle de nombreux habitants de la Nouvelle-Écosse et des autres régions du Canada consacrent leur temps, leur énergie et leur enthousiasme pour recueillir des fonds en vue d'assurer le bon fonctionnement de notre régime public d'assurance-maladie.

Soit dit en passant, je suis appelé, à l'instar des autres députés, à passer beaucoup de temps à Ottawa, mais certes pas plus qu'il n'en faut. Au début de l'année, j'ai été hospitalisé au Centre médical de la Défense nationale ce qui a fait l'objet d'une controverse lorsque le vérificateur général a déposé son rapport. Loin de moi la pensée de participer à cette controverse, mais je signale que personne n'a fait état à cette occasion de la qualité des soins qu'on y dispense. Après y avoir été hospitalisé pendant cinq jours, je dois dire que je ne suis jamais allé nulle part où j'aie été autant impressionné non seulement par le professionnalisme du personnel de cette institution, mais aussi par la gentillesse avec laquelle j'y ai été traité comme patient. C'était superbe.